

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Aquitaine | 2008

Bergerac – Rue des Fargues

Yan Laborie



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/2632>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Yan Laborie, « Bergerac – Rue des Fargues », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Aquitaine, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/2632>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Bergerac

Rue des Fargues

Yan Laborie

Identifiant de l'opération archéologique : 025391

Date de l'opération : 2008 (EX)

- 1 L'opération a répondu à l'exécution d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique, pris dans le cadre de l'instruction de la demande de permis de construire déposée par la SAIEM de Bergerac, pour un terrain de 196 m², situé rue des Fargues.
- 2 L'opération fut menée selon les modalités fixées par la convention de collaboration passée entre l'INRAP et la ville de Bergerac.
- 3 Quatre sondages furent réalisés au cours de l'opération. Trois d'entre eux purent être menés jusqu'au niveau d'apparition du substratum vierge. Le site concerné fut ainsi reconnu sur 16 % de sa surface et la séquence stratigraphique que l'on y rencontre observée dans son intégralité.
- 4 L'opération a débouché sur l'acquisition d'une série de données dont l'apport vient utilement compléter les informations déjà recueillies au sujet de la formation et de la croissance du bourg castral qui engendra le développement de la ville de Bergerac. Dans ce domaine, on acquiert une nouvelle fois la possibilité de déceler l'existence d'au moins deux phases bien distinctes dans le processus que suivit la croissance matérielle du bourg entre le XI^e s. et la fin du XIII^e s.
- 5 La première se caractérise par l'implantation et le développement d'un peuplement d'habitats construits en bois et en terre, dont les reconstructions cycliques générèrent la constitution d'horizons gravelo-limoneux de teinte plus ou moins sombre qui forment toute la partie inférieure de la séquence stratigraphique rencontrée dans les sondages II, III et IV, entre Z 1/1,1 et Z 2/2,2 m. La présence de ces horizons, témoignant d'une occupation apparemment continue et probablement relativement dense, révèle, dans le secteur de l'actuel rue des Fargues, qu'au cours de sa première phase de croissance le

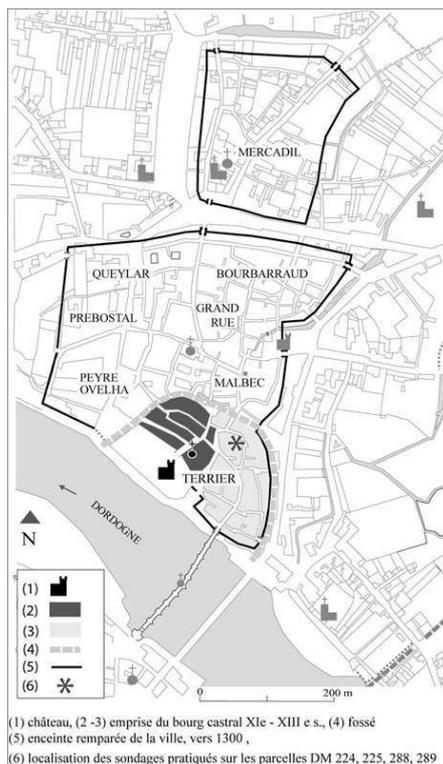
tissu du bourg castral dut certainement connaître une extension assez rapide au-delà des abords immédiats de la basse cour du château, où débuta initialement sa formation, dans le courant du XI^e s. En effet, bien que l'on ne puisse pour l'instant le dater avec une parfaite précision, le plus ancien niveau d'occupation distingué, à la base de la séquence observée rue des Fargues (us 2013, 3007, 4009), atteste que, sûrement, dès les décennies du plein XII^e s., les franges du bourg s'établissaient déjà quasiment sur les limites sur lesquelles elles se fixèrent définitivement vers 1250. C'est-à-dire en rive du fossé qui ceinturait au XIII^e s. l'assiette du bourg et dont le tracé des rues Albéric Cailloux, d'Argenson et des Conférences surimpose aujourd'hui l'ancien circuit.

- 6 Au sujet de ce fossé, un indice susceptible d'aider à situer le moment où fut entreprise sa création, se perçoit peut-être dans la partie inférieure de la stratigraphie mise au jour rue des Fargues. Cet indice tiendrait dans le fait que, postérieurement à l'abandon de la première génération d'habitats implantés dans ce secteur, sans doute dans le courant du XII^e s., les terrassiers employèrent en remblai de la marne dans la poursuite de l'aménagement du site (us 2011/3006A). Sachant que dans l'environnement de celui-ci, ce matériau n'est accessible qu'à partir d'une profondeur de 3 m à 4 m, cela suggère d'une part que d'importantes excavations durent être alors pratiquées dans le secteur et, d'autre part, laisse envisager que celles-ci purent avoir pour objet d'établir le fossé de clôture du bourg.
- 7 L'hypothèse est fragile. Mais, en l'absence de toute donnée précise sur la période de création de cet ouvrage, on la retiendra, ne serait-ce que pour alimenter la problématique de futures reconnaissances archéologiques orientées vers l'étude de cette question.
- 8 Concernant la seconde phase qui se perçoit dans l'histoire de la croissance du bourg, telle qu'en fut de multiple fois perçue l'expression, celle-ci se révèle ici au travers d'un brusque changement du type des traces d'occupation dans la partie supérieure de la séquence.
- 9 Aux horizons régulièrement alternés, des remblais homogènes et des sols formés par la succession des générations d'habitats édifiés en terre et en bois, dans la phase initiale du développement du bourg, succèdent une série d'apports de remblais de nature beaucoup plus hétérogène, dont la mise en place fut liée à l'implantation d'une première génération d'immeubles construits en maçonnerie de grandes briques. Par ailleurs, une fois encore, les données chronologiques recueillies permettent de situer ce basculement d'un usage dominant, si ce n'est quasi exclusif, de la terre crue et du bois à celui de la brique entre les années 1250 et 1300. Ainsi, se trouverait apportée une nouvelle preuve de la concomitance de cette mutation dans la manière de construire et du mouvement de croissance certainement très vigoureux qui, dans l'intervalle de ces années là, permit à Bergerac de dépasser le stade de gros bourg pour accéder à part entière à celui de ville, juridiquement et structurellement.
- 10 S'associant aux effets d'une probable accentuation de la densité du peuplement, l'introduction de la maçonnerie de brique eut, au cours de la période, un impact semble-t-il déterminant dans le processus de structuration du tissu de l'agglomération en plein essor. Comme il fut possible de le constater dans différents autres secteurs de la ville, en contribuant à rigidifier l'organisation du parcellaire, elle entraîna progressivement la fixation de l'ordonnement de la trame des îlots d'habitats et de la voirie qui, passé les années 1300-1350 ne devait quasiment plus évoluer jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

- 11 En marge de cette contribution à la sériation des rythmes et des modalités selon lesquels s'opéra l'urbanisation de l'agglomération, le bilan documentaire des sondages se solde enfin par l'apport de deux intéressantes données inédites. Celles-ci se rapportent à l'architecture de l'habitat médiéval.
- 12 La première amène à constater qu'au début de la phase de croissance initiale du bourg, le chaume dut être, dans certains cas, un temps employé en matériau de couverture, contrairement à ce que l'on pensait jusqu'alors. Dans leur architecture, rien ne dut par conséquent différencier pendant des décennies les plus modestes maisons du bourg castral du XI^e s.-XII^e s. des maisons proprement paysannes du plat-pays.
- 13 La seconde révèle une disposition qui n'avait été encore jamais observée dans les ostals du XIV^e s. : l'aménagement en rez-de-chaussée d'un demi-niveau excavé, destiné à former sous plancher soit un vide sanitaire, soit un espace de stockage (us 4004).
- 14 (Fig. n°1 : Fond de plan cadastre 1830.)
- 15 Laborie Yan

ANNEXES

Fig. n°1 : Fond de plan cadastre 1830.



Auteur(s) : Laborie, Yan (COL). Crédits : Laborie, Yan, COL (2008)

INDEX

operation Expertise (EX)

Thèmes : architecture (conception), basse-cour, brique, château, densité de population, édifice, fondation de ville, habitat, maçonnerie, occupation du sol, remblai, stockage, stratigraphie, toiture, urbanisation, ville, voirie

Index géographique : Aquitaine, Dordogne (24), Bergerac

Index chronologique : Moyen Âge**, Moyen Âge, Temps Modernes

AUTEURS

YAN LABORIE